

Département de l'Yonne

**Communauté de Communes
du Jovinien**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Date de convocation :	19 septembre 2025	Nombre de conseillers communaux
Date d'affichage de la convocation :	19 septembre 2025	Effectif légal : 49 En exercice : 49 Présents : 39 Votants : 48

Séance du 29 septembre 2025

Le conseil communautaire s'est réuni en séance ordinaire le vingt-neuf septembre deux mille vingt-cinq à dix-neuf heures, salle des Champs Blancs, à JOIGNY, sous la présidence de M. Nicolas SORET.

ETAIENT PRESENTS : 39

Mesdames et Messieurs Didier MOREAU, Philippe PETIT, Catherine DECUYPER, Marie-Hélène GOUEDARD, Sébastien DORA, Cyril HAGHEBAERT, Claude SCIBOZ, Jean-Pierre BARRET, Marc FAYADAT, Patrice CHASSERY, Gérard VERGNAUD, Nicolas SORET, Frédérique COLAS, Kévin AUGÉ, Laurence MARCHAND, Linda GUEDJALI, Mohammed BELKAID, Jean-Yves MESNY, Eric APFFEL, Hassan LARIBIA, Elisabeth LEFEVRE, Thierry LEAU, Dorothée BRICOUT, Jacques COURTAT, Céline ROSSIGNEUX-FOUQUEREAU, Laurent CHAT, Éric GALLOIS, Guy AVENIA, Jean-Pierre BAUSSART, Guy BOURRAS, Francis BOURSIN, Xavier MARQUIS, Olga LIGAULT, Isabelle CLAUDET, Didier MIGNON, Frédéric MORISOT, Gilles-Maxime POIBLANC, Bruno JAN, Jean-Marc GRILLET-AUBERT

ETAIENT ABSENTS : 10 (dont 9 avec pouvoir et 1 sans pouvoir)

1. Florence SYLVESTRE, pouvoir à Philippe PETIT
2. Evelyne TRESCARTES, pouvoir à Catherine DECUYPER
3. Christine LEMOINE, pouvoir à Cyril HAGHEBAERT
4. Dominique AUBERGER, pouvoir à Patrice CHASSERY
5. Richard ZEIGER, pouvoir à Jean-Yves MESNY
6. Bernadette MONNIER, pouvoir à Laurence MARCHAND
7. Bernard MORAIN, pouvoir à Mohamed BELKAID
8. Michèle BARRY, pouvoir à Linda GUEDJALI
9. Anne MIELNIK-MEDDAH, pouvoir à Nicolas SORET
10. Valérie SUBRENAT, sans pouvoir

SECRETAIRE DE SEANCE : Laurence MARCHAND

Objet : Décision modificative n°1 – Année 2025 Budget principal

FIN/2025/79

Conseil Communautaire du
29 septembre 2025

OBJET : Décision modificative n°1 – Année 2025 Budget principal

VU la délibération n° FIN/2025/27 du 26 mars 2025 relative au vote du budget primitif 2025 du budget principal ;

CONSIDÉRANT la nécessité d'ajuster les crédits inscrits sur ce budget, il est proposé la décision modificative n°1 :

Section de fonctionnement

Dépenses			Montant
Chap 65	Autres charges de gestion courante		8 500,00
657362119	01	Subvention pour la ZAE (cf DM n°1 ZAE de mai 2025)	8 500,00
Chap 011	Charges à caractère général		265 506,94
615231	845	Travaux de voirie - Programme 2025 (Lot n°1) - Ajustement suite à la définition du programme	121 000,00
617	71	Etude sur les mares forestières (financée à 80 % par le fonds vert). Le coût est évalué à 30000 € HT.	36 000,00
6228	735	Ajustement du coût de l'élaboration du PICS. Le coût est évalué à 80000 € HT, financé à 50 % par le fonds vert	76 000,00
6228	71	Prestation "outiller la coopération collectivité - société civile pour les transitions territoriales" (financée à 80 % par le fonds vert). Le coût est de 23800 € HT.	28 560,00
6188	020	Autres frais divers - équilibrage	3 946,94 €
Total des dépenses			274 006,94

Recettes			Montant
Chap 74	Dotations et participations		165 897,00
741124	01	Dotation d'intercommunalité	114 045,00
741126	01	Dotation de compensation	-31 188,00
74718	71	Fonds vert PCAET (PICS, mares forestières, étude transitions territoriales).	83 040,00
Total des recettes			165 897,00
Note : le BP a été voté en suréquilibre d'un montant de 108 109,94 €. Après cette DM, le budget 2025 est en équilibre dépenses et recettes à hauteur de 13 060 922,94 €.			

Section d'investissement

Dépenses			Montant
Chap 21	Immobilisations corporelles		-50 000,00
2152	845	Travaux de voirie - Programme 2025 (Lot n°2) - Ajustement suite à la définition du programme	-50 000,00
Chap 23			503 640,00
Immobilisations en-cours			
2315	845	Travaux de voirie - Opération Belle Croix - Ajustement suite à la définition de l'opération - y compris marge d'imprévus de 5 %	503 640,00
Chap 041	Opérations patrimoniales		100 000,00
2315	01	Récupération d'avances sur marché	100 000,00
Total des dépenses			553 640,00

Recettes			Montant
Chap 13	Subventions d'investissement		14 200,00
13241	845	Fonds de concours des communes - programme voirie 2024 - Ajustement suite à la signature de la convention	14 200,00
Chap 16	Emprunts et dettes assimilées		439 440,00
1641	01	Emprunts (dans l'attente de la notification de l'AESN concernant le financement de l'opération Belle Croix à hauteur de 613 450 €)	439 440,00
Chap 041	Opérations patrimoniales		100 000,00
238	01	Récupération d'avances sur marché	100 000,00
Total des recettes			553 640,00

VU l'avis de la commission des finances et le conseil des Maires du 15 septembre 2025 ;

Le conseil communautaire,

Après avoir délibéré,

Pour : 48

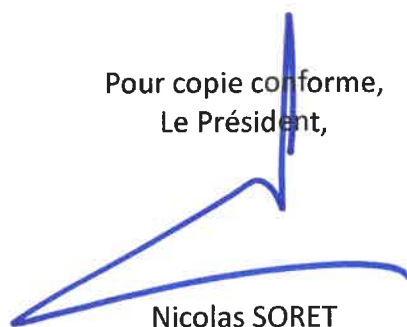
Contre : 0

Abstention : 0

-APPROUVE la décision modificative ci-dessus,

-AUTORISE le Président, ou son représentant dument habilité, à signer tous actes, arrêtés et décisions se rapportant à ce dossier.

Pour copie conforme,
Le Président,


Nicolas SORET



Pour copie conforme,
Le Secrétaire de séance,



Laurence MARCHAND